



Vol, falsification abus location

Par **Damdami0**, le **05/10/2018** à **02:50**

Bonjour
Je suis gérant d'une Sarl depuis 2013 suite à l'achat d'un fond de commerce. Dès mon début d'activité, j'ai rencontré de sérieux problèmes financiers dus à mon salaire, mon loyer n'était hélas pas honoré entièrement car la banque se servait avant. L'agence locative est venue prétextant être autorisée à se servir directement dans ma caisse, malgré mes appels à l'aide auprès de la CCI aucune réponse ne m'a été donnée et comme je devais un mois au cabinet comptable eux non plus n'ont pas voulu me renseigner. Tous les mercredis elle venait prendre les espèces ainsi que les chèques intitulés à l'ordre de mon entreprise. N'ayant un loyer de 4000€ cette personne encaissait 5000€ voire plus par mois elle le justifiait pour les créances.
Je suis naïf et sans expérience je me suis douté de rien. La banque qui encaissait mes chèques aurait dû refuser hors rien, alors je ne me suis pas inquiété. Un jour un chèque impayé est revenu à l'agence locative celle-ci m'a prévenu en indiquant le nom de mon client, celui-ci devait se présenter à l'agence pour régulariser après l'avoir contacté. Il m'est revenu très embêté car la femme de l'agence ne lui a pas redonné son chèque elle l'a détruit, il m'a expliqué qu'il était inscrit bien mon ordre de ma société mais en plus il était mentionné: "pour le compte de l'agence ... locative".
En 2015 je me suis présenté au tribunal de commerce pour demander de l'aide je me suis trouvé en redressement, aussitôt expliqué mon problème avec cette agence, mon mandataire a arrêté c'est agissement.
Après avoir expliqué auprès de la banque car celle-ci demandait les espèces et les chèques étaient déposés, la banque m'a conseillé de porter plainte et d'attaquer l'agence ainsi que la banque qui a reçu les chèques. Je me suis rapproché d'un avocat malheureusement celui-ci n'a pas très bien fait comprendre auprès du procureur, il ne comprenait pas trop l'intitulé que mon avocat a expliqué 'abus de confiance, vol, faux, usage de faux'. J'ai réglé 3500€ à l'avocat pour finalement rien comprendre. Malgré avoir les preuves des encaissements des chèques (avant de lui donner, je faisais des photocopies et je demandais toujours un reçu pour les espèces) j'ai réussi à obtenir le grand livre où ont été aperçus bien les montants des chèques déposés! En tout 23500€.
Si vous sachiez comment je suis démotivé

rnje paye 12000€ de charge par ans à mon propriétaire et il me reclame le double, aucun justificatif aidez moi svp